

Groupe La Poste, Direction de l'Engagement Sociétal  
9 rue du Colonel Pierre Avia  
75757 PARIS CEDEX 15

À nos partenaires et parties prenantes,  
Le 29 11 2019

L'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Le rapport RSE 2018 du Groupe La Poste est disponible en téléchargement sur le site [https://www.groupelaposte.com/fr/publications\\_pour\\_l'annee\\_2018](https://www.groupelaposte.com/fr/publications_pour_l'annee_2018). Il rend compte de façon synthétique de notre volonté d'apporter notre contribution aux Objectifs de Développement Durables

Nous avons demandé une extension de délai afin de pouvoir publier notre COP courant janvier 2019 et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation le 31 janvier au plus tard.

Bien cordialement,  
Emmanuelle Besson  
Responsable reporting extra-financier et relation agences de notation